

La série "Wallonie" (1962-1969, 1991-1995): exception ou symptôme dans la programmation de la RTB(F)?

ANNE ROEKENS¹

Docteure en histoire/Chargée d'enseignement – FUNDP Namur

Depuis plus de cinquante ans, la télévision rythme le quotidien de nos sociétés occidentales, rassemble les collectivités autour des mêmes actualités, fictions et divertissements et pèse de manière significative sur les débats publics. À ce titre, le média télévisuel contribue de plus en plus sûrement à la construction d'identités collectives et à la formation de communautés imaginées (Dayan & Katz, 1992; Anderson, 1996). Dans le cas de la Belgique et de ses débats communautaires, cette question s'avère d'autant plus cruciale que dès leur lancement, les petits écrans belges ont diffusé des programmes distincts à l'attention des locuteurs francophones et néerlandophones. À plus d'un égard, l'évolution de la radio-télévision en Belgique apparaît d'ailleurs comme une mise en abyme de l'histoire institutionnelle du pays (Roekens, 2003). Dans l'optique d'approcher les liens entre télévision et identité dans le cas de la Belgique francophone, notre recherche a consisté en l'analyse approfondie des émissions "Wallonie" réalisées par Henri Mordant et diffusées par la RTB(F) (Radio-Télévision belge de la Communauté française) entre 1962 et 1969 et entre 1992 et 1995. Le présent article propose dans un premier temps de situer ce magazine socio-économique au sein de la programmation d'information de la RTB(F). Quelle place la télévision belge francophone a-t-elle accordée aux thématiques régionales? Comment les structures de la télévision se sont-elles adaptées à la reconfiguration fédérale de l'État belge? Quelles sont les circonstances qui ont mené à la diffusion des émissions "Wallonie" tant dans les années 1960 que dans les années 1990? Par la suite, une analyse concise des thématiques portées à l'écran par Henri Mordant nous conduira à nous interroger sur l'éventuelle instrumentalisation politique de ces programmes, qui ne sont finalement pas aussi marginaux qu'on pourrait le penser de prime abord.

¹. En ce qui concerne cet article, veuillez prendre contact avec Anne Roekens, e-mail: anne.roekens@fundp.ac.be

1. "WALLONIE", UNE SÉRIE PARTICULIÈRE PARMI LES ÉMISSIONS D'INFORMATION DE LA RTB(F)

C'est en décembre 1952 que le gouvernement belge charge l'INR d'assurer un service expérimental de la télévision.² Alors que le parti libéral et la droite catholique préconisent la création d'une télévision privée en Belgique, Paul-Willem Segers, ministre des PTT en charge de l'INR, est, lui, partisan d'une télévision de service public qui permettrait de traiter avec équité les deux principales langues nationales.³ C'est cette seconde option qui sera finalement choisie. Après plusieurs mois d'émissions en circuit fermé, l'INR diffuse, à partir du 31 octobre 1953, deux programmes destinés l'un aux téléspectateurs de langue française, l'autre à ceux de langue néerlandaise. Dès ses débuts, la télévision belge trahit des divergences entre les deux grandes communautés linguistiques du pays. Au niveau du contenu des programmes, les deux chaînes guidées par des directeurs généraux distincts empruntent des voies différentes. Alors que, du côté flamand, s'exprime une volonté d'indépendance culturelle par rapport aux programmes hollandais, l'opinion francophone conçoit la retransmission des émissions françaises comme une impérieuse nécessité. Contrairement aux dirigeants de la télévision néerlandophone qui, très tôt, semblent avoir considéré le nouveau média comme un outil d'affirmation et d'émancipation culturelle de la Flandre (Van Den Bulck, 2000), les programmes français de l'INR consistent majoritairement en un "Relais de Paris", retransmission directe d'émissions de la Radiodiffusion-Télévision Française (RTF).⁴

² Créé par la loi du 18 juin 1930, l'Institut National de Radiodiffusion (INR) est un établissement public autonome chargé d'organiser et de centraliser les productions radiophoniques belges. Succédant à l'initiative de sociétés privées, l'INR exerce un monopole d'exploitation et est placé sous la tutelle du Ministre des PTT (Postes, télégraphes et téléphones). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, aucune station privée ne reçoit l'autorisation d'émettre ses programmes: l'INR jouit alors d'un monopole de fait.

³ Segers, Paul-Willem (Anvers, 1900-1983): Licencié en sciences politiques et sociales, il sera sénateur social-chrétien de 1949 à 1971. Il sera ministre des Communications et des PTT de 1949 à 1954 et de 1958 à 1961, et ministre de la Défense de 1961 à 1965 et de 1968 à 1972 (Gerard, 1998).

⁴ Si les documents de l'époque se contentent de souligner le rôle crucial des "Relais de Paris" dans le succès de la jeune télévision belge francophone, différents témoignages recueillis *a posteriori* expliquent cette subordination aux programmes français par un profond scepticisme des autorités de l'INR vis-à-vis de la télévision comme outil d'information. Par ailleurs, la rumeur veut que les journalistes alors jugés médiocres en radio soient relégués en télévision (Lanotte, Dupont & Jaspers, 1986).

Cette conception distincte du petit écran se verra notamment illustrée dans le domaine des journaux télévisés. Alors que "Bruxelles flamand" émet un journal quasi quotidien dès le 3 octobre 1954 (Desmet, 2003), "Bruxelles français" joint à la retransmission du journal de la RTF de brefs "Carnets de l'Actualité", belges et anecdotiques, qui se présentent comme des compléments aux actualités françaises. Le 30 août 1956, l'INR renonce au relais quotidien des actualités provenant de l'Hexagone voisin pour des raisons essentiellement commerciales. En effet, en avril 1956, l'agence Belgavidéo qui est le concessionnaire exclusif pour la Belgique des images tournées par France-vidéo remet en cause le contrat qui l'unit à l'INR. La télévision belge se tourne par conséquent vers l'agence United Press avec qui elle entame de nouvelles négociations afin d'élargir la convention qui les lie jusqu'alors. Il est désormais possible de faire l'économie des actualités françaises. C'est ainsi que la suppression du relais du journal de la RTF sera décidée à titre provisoire le 30 août 1956 et à titre définitif le 23 décembre 1957. Entre-temps, les événements internationaux renforcent la détermination des dirigeants de l'INR. Ainsi, dès le 16 juillet 1956, la France se trouve impliquée dans l'occupation militaire de la région nord du canal de Suez. Et il devient désormais délicat pour la télévision belge de retransmettre le journal réalisé par une des nations belligérantes. Ce souci d'objectivité et d'impartialité de l'INR justifiera ainsi avantageusement l'abandon du relais du journal français, pourtant programmé depuis quelques mois déjà...

En marge du lancement d'un journal autonome, la télévision belge francophone développe de plus en plus sûrement sa propre politique des programmes, en particulier au sein de la section "Enquêtes et Reportages". Du côté des Reportages, apparaît dans la foulée de l'Expo 58 l'émission "Neuf millions", magazine-phare de la télévision belge francophone qui rivalise avec son homologue français "Cinq colonnes à la Une" (Poelaert, 1998). Par ailleurs, les programmes d'enquête consistent d'une part en des émissions de services (comme "Le magazine des consommateurs"), et d'autre part, en des magazines traitant de matières socio-économiques (comme la série "Wallonie").

Si l'on s'interroge sur les circonstances qui ont vu naître et renaître la série "Wallonie", il convient de cerner les raisons qui ont mené la RTB (Radio-Télévision belge) à diffuser dès janvier 1962 des émissions qui se prononçaient clairement en faveur d'une fédéralisation de l'État, et qui prenaient donc le contre-pied d'une opinion publique alors largement unitariste. Selon

le témoignage de Robert Wangermée⁵ qui occupait à l'époque le poste de directeur général de la RTB, la Grande Grève de l'hiver 1960-1961 a joué le rôle de révélateur de l'existence d'un mouvement wallon fort que la RTB ne pouvait plus dès lors ignorer.⁶ Wangermée aurait alors pris conscience de la nécessité de ménager une place au sein des programmes de la RTB à ces "griefs wallons" récemment mis en exergue.

C'est dans ce contexte que le directeur général de la RTB fait appel en juin 1961 aux services du journaliste Henri Mordant.⁷ Entré à l'INR en 1953, Mordant était devenu en 1960 secrétaire de rédaction du journal télévisé, mais avait quitté ce poste quelques mois plus tard suite à la diffusion de l'interview d'un leader de l'OAS (Organisation Armée Secrète).⁸ Alors que plusieurs personnes sont impliquées dans cet incident, il est le seul à en assumer la pleine responsabilité. Le 12 novembre 1960, le Conseil d'Administration (CA) de la RTB décide que Mordant "ne paraîtra plus à l'écran jusqu'à nouvel ordre".⁹ Quelques mois plus tard, Wangermée convaincu des qualités de ce jeune journaliste liégeois décide de le nommer chef de section, au Service des Informations Générales de Bruxelles. Cette fois, Mordant ne laissera pas passer sa chance...

⁵. Wangermée, Robert (Lodelinsart, 1920): Musicologue. Docteur en philosophie et lettres. Attaché à la radio belge depuis 1946, il a notamment été directeur adjoint des émissions musicales de 1953 à 1960. En 1960, il est nommé directeur général des émissions françaises de la RTB, puis de 1977 à 1984 administrateur général de la RTBF à la suite de la réforme de l'Institut. Il a publié plusieurs études relatives aux problèmes de la radio et de la télévision (Delzenne & Houyoux, 1998, 333-334).

⁶. Propos de Robert Wangermée recueillis le 24 juillet 2002. Au sujet de la couverture de la Grande Grève de 1960-1961 par la RTB, voir Wangermée (1986).

⁷. Mordant, Henri (Herstal, 1927-Liège, 1998): Docteur en droit et passionné d'économie, il fait son entrée aux studios de Liège de l'INR en 1953. Créateur d'un style personnel de présentation télévisuelle, il lance dans les années 1960 et 1970 une série d'émissions qui connaissent de forts taux d'écoute: "Wallonie", "Le magazine des consommateurs", "Neuf Millions", "À Suivre",... En 1974, il est pressenti par François Perin pour occuper le poste de secrétaire d'État à l'Économie wallonne mais c'est finalement Jean Gol qui est désigné. Il quitte la RTBF en décembre 1978 lorsqu'il est élu sur les listes du Rassemblement wallon. Il occupe la présidence du Rassemblement wallon de 1979 à 1983. Après divers échecs électoraux, il effectue son retour à la RTBF en 1991 en reprenant pour une saison la série "Wallonie". Lors des élections de 1995, Mordant dépose une liste intitulée FRANCE, ouvertement francophile. Cette liste recueillera moins d'un pour cent des voix. Voir Delforge (2000a).

⁸. Lors du journal télévisé du 14 novembre 1960, Henri Mordant diffuse en effet l'interview de Jo Ortiz, alors leader de l'OAS recherché pour meurtre par les autorités françaises.

⁹. Voir *Procès-verbal du CA de la RTB*, no. 5, 12 décembre 1960, p. 24.

Les témoignages recueillis aujourd'hui divergent quant à savoir si le lancement des émissions "Wallonie" est l'initiative de Wangermée qui en confie la charge à Mordant, ou celle de Mordant qui bénéficie du soutien de Wangermée. Une chose est certaine: la diffusion de ces programmes résulte de la rencontre d'un patron audacieux et clairvoyant et d'un journaliste engagé et talentueux. De l'avis de nombreux témoins, ce concours de circonstances sera en effet littéralement transfiguré par les convictions politiques et le génie médiatique d'Henri Mordant. Tout en militant de manière perceptible en faveur d'une régionalisation de l'État belge, ces émissions "Wallonie" n'en constituent pas moins de rigoureuses démonstrations qui étayaient leurs développements de preuves chiffrées et d'arguments d'autorité. Par ailleurs, Mordant s'avère d'une inventivité extraordinaire quand il s'agit de porter à l'écran des réalités aussi abstraites et complexes que la reconversion industrielle ou l'évolution démographique de la Wallonie. Aujourd'hui encore, il est reconnu par nombre de journalistes comme

"le fondateur d'un véritable style, sinon d'une école de journalisme audiovisuel, celui qui a imposé l'information socio-économique à la RTB(F)" (Le Paige, 1997, 18; de Selys & Lauwens, 2006, 93-116).

C'est ainsi grâce au talent incontesté de Mordant et au soutien inconditionnel de Wangermée que la série "Wallonie" a pu être créée et diffusée de manière régulière de janvier 1962 à août 1969, exception faite de l'interruption de la série entre mai et décembre 1965 pour "manque d'impartialité" (Verheyden, 1970, 136). Sans que la durée de vie de cette série n'ait été explicitement programmée, il est clair que ce projet s'inscrivait alors dans une perspective à long terme. Plus les années s'écoulaient, plus le sillon Sambre-et-Meuse semblait inéluctablement dans la crise économique, plus Mordant semblait considérer ces émissions comme nécessaires et quasi vitales pour la région. Pourtant, à l'entame de la saison 1969-1970, la section "Enquêtes" de la RTB décide de rationaliser sa production devenue de plus en plus protéiforme. Dans ce contexte, les deux émissions socio-économiques qui sont "Le magazine des consommateurs" et "Wallonie" se fondent en un nouveau magazine hebdomadaire, puis bimensuel baptisé "Situation". Selon Mordant lui-même, cette nouvelle émission vise désormais à

"déborder nettement les problèmes wallons et aborder tout problème d'actualité ou d'intérêt général permanent".¹⁰

¹⁰. *Procès-verbal de la réunion réunissant la Direction et les Représentants de la Cellule Enquêtes du vendredi*, 2 mai 1969, p.1.

Une nouvelle fois, l'évolution institutionnelle de la télévision correspond à l'histoire politique de la Belgique: alors que les revendications régionalistes s'expriment de plus en plus ouvertement à la fin des années 1960, le CA de la RTB adopte en 1968 la décision de principe d'implanter deux centres de production télévisée, l'un à Liège et l'autre à Charleroi, "devant desservir respectivement l'est et l'ouest du pays francophone" (*TV25*, 1978, 224). Le 27 septembre 1976, jour de la fête de la Communauté culturelle française, les deux Centres inaugurent officiellement leurs nouveaux locaux, et seront rejoints en 1979 par le Centre de Production de Bruxelles. Au début des années 1980, les Centres de Production de Mons et de Namur-Luxembourg-Brabant Wallon¹¹ élargissent progressivement leurs activités essentiellement radiophoniques à des interventions en télévision qui restent, pour leur part, assez ponctuelles.¹² Parmi les missions dévolues à ces cinq centres régionaux, figure celle de participer à la réalisation d'un magazine d'information régionale. En effet, sur les traces d'une émission radiophonique diffusée sous le nom d'"Antenne-Soir" depuis le 1^{er} janvier 1965, une version télévisée de ce programme est lancée sous le même titre en octobre 1968. L'objectif est alors de

"faire un journal d'information qui concernerait plus particulièrement les Wallons et surtout faire écho aux problèmes qui se posent à la Wallonie".¹³

Progressivement,

"l'attention sera centrée sur les problèmes socio-économiques vitaux de la Wallonie".¹⁴

Initialement diffusée à un rythme hebdomadaire, l'émission passe à trois numéros par semaine en 1970, et à cinq en 1972. Alors que la formule s'essouffle, "Antenne-Soir" est remplacée, en septembre 1982, par "Ce Soir". Diffusé du lundi au vendredi, le magazine qui se veut une sorte de journal télévisé consacré aux informations régionales est désormais produit par le

¹¹ La région couverte par ce centre de Namur-Luxembourg-Brabant Wallon est désignée par plusieurs journalistes rencontrés comme la "Lotharingie wallonne". Cette appellation semble souligner le caractère artificiel et hétérogène de cette entité qui s'étire de Wavre à Arlon, de cet "entre-deux" séparant les métropoles liégeoise et carolorégienne.

¹² Voir *Rapport annuel RTBF 1984*, Bruxelles, 1985, p. 35-38 et *Rapport annuel RTBF 1985*, Bruxelles, 1986, p. 56-60.

¹³ "Pour les 10 bougies d'Antenne-Soir un JT bis?" in: *Télépro du 21 septembre 1978*, p. 4.

¹⁴ *Rapport d'activité de la RTB 1969*, Bruxelles, 1970, p. 6.

Centre de Charleroi et réalisé avec la collaboration de l'ensemble des centres régionaux.¹⁵

Par le lancement, depuis les centres régionaux, de nouvelles émissions d'intérêt national et régional,

"la décentralisation s'accompagnera d'un accroissement sensible du volume des programmes et d'une large diversification des émissions".¹⁶

Conjointement au processus de décentralisation des centres de production de la RTBF, émerge dans le courant des années 1970 l'idée de création d'une seconde chaîne comme canal supplémentaire de diffusion des programmes. Se présentent alors aux autorités de la RTBF différents scénarii possibles, dont celui de consacrer la deuxième chaîne aux productions des centres régionaux. Atteste de cette éventualité un rapport dressé par Wangermée en 1974:

"La deuxième chaîne ne doit pas être une chaîne wallonne assurée en exclusivité par les centres de Liège et de Charleroi; cela amènerait à faire de la première chaîne une chaîne bruxelloise. Il faut au contraire veiller à réaliser une télévision qui globalement par ses deux chaînes sera au service de la Communauté de langue française (...) La production des centres de Liège et de Charleroi devra être axée non seulement sur des émissions d'intérêt régional mais sur des émissions de divers types à vocation minoritaire qui trouveront leur public dans l'ensemble de la Belgique de langue française".¹⁷

Dans l'esprit de cette déclaration, la deuxième chaîne, lancée au printemps 1977 sous le nom de "RTBis", est à ses débuts essentiellement consacrée à la rediffusion de programmes de la première chaîne et à la couverture en direct de grands événements, sportifs ou autres.¹⁸ Ainsi, les différents centres

¹⁵. Voir Hagon (1983). En 1993, une crise interne à la RTBF éclate au sujet de l'émission d'informations régionales. Certains projets prévoient alors la scission du programme en deux éditions: l'une destinée aux Bruxellois ("Bruxelles-Soir") et l'autre destinée aux Wallons ("Ce soir"). Tandis que "Ce Soir" resterait produit par le Centre de Charleroi et alimenté par les quatre centres régionaux (Charleroi, Liège, Mons et Namur), "Bruxelles Soir" serait produit par le Centre de Bruxelles. Ce projet suscite nombre de réactions parmi les journalistes, à tel point qu'est créé un "groupe de réflexion sur l'information quotidienne de télévision". Ce travail aboutira à la suppression de "Ce soir" le 10 mai 1993 et à la création, le 28 mars 1994, de l'émission "Info-Première" qui est rebaptisée, le 4 septembre 1995 "Régions-Soir".

¹⁶. *Rapport d'activité RTB 1971-1972*, Bruxelles, 1972, p. XIII.

¹⁷. *Note de Robert Wangermée au CA de la RTB – Émissions françaises*, du 10 janvier 1974, p. 1.

¹⁸. Fin 1979, la RTBis devient "Télé 2" et en 1988, "Télé 21". En 1997, la seconde chaîne divise son offre de programmes entre "la Deux" et "Eurosport 21". Alors que "la Deux"

s'intègrent progressivement dans une large production nationale diffusée en complémentarité sur les deux chaînes de la RTBF.

Alors que Mordant poursuit sa carrière journalistique dans le courant des années 1970 au travers d'émissions telles que "Situation" ou "À suivre", ses convictions fédéralistes ne font que se renforcer et finissent logiquement par s'exprimer dans une autre sphère de la vie publique. C'est ainsi qu'il se présente aux élections du 12 décembre 1978 sur les listes du Rassemblement Wallon, et siège alors à la Chambre des Représentants. Il deviendra même président de ce parti de 1979 à 1983. En 1985, faute de soutien populaire, il se voit contraint de quitter la politique, et regagne la télévision. Conformément à une règle interne de la RTBF qui, pendant plusieurs années, prive d'antenne tout journaliste ayant assumé un mandat politique, il se trouve désormais relégué à de ponctuelles missions d'expertise. À la fin des années 1980, l'homme est enfin "blanchi" de son engagement politique, et ambitionne très vite de relancer les émissions "Wallonie" afin de dresser un état des lieux des pouvoirs et des champs d'action de la Région wallonne nouvellement reconnue et institutionnalisée. Après avoir essuyé plusieurs refus de la part de sa hiérarchie, il reçoit en 1991 l'autorisation de réaliser à partir du Centre de Production de Liège une courte série d'émissions.

Tandis que les dirigeants de la chaîne prévoient que ces programmes cesseront avec la retraite de Mordant fixée au 2 juillet 1992, les projets du journaliste sont d'une tout autre envergure. Bien décidé à ce que l'émission lui survive, il réunit autour de lui une équipe de jeunes journalistes.¹⁹ Cette initiative individuelle se verra d'ailleurs renforcée par un soutien politique inespéré. En effet, le 6 janvier 1992, Guy Spitaels, alors président du Parti Socialiste, devient ministre-président du gouvernement wallon, et affirme par sa forte personnalité l'importance du pouvoir régional wallon.²⁰ Cette

poursuit ses objectifs, "Eurosport 21" renonce, en mars 1999, au logo "21" avant de disparaître du câble belge francophone en janvier 2000, en raison d'un conflit relatif à des droits d'auteur.

¹⁹ Il s'agit en l'occurrence de Robert Neys, Jean Rosoux, Patrick de Lamalle et André Sécretin.

²⁰ Spitaels, Guy (Ath, 1931): Sénateur élu sur les listes socialistes de 1974 à 1999 et bourgmestre d'Ath depuis 1977. Il a entamé sa carrière ministérielle comme ministre de l'Emploi et du Travail (1977-1979) avant de devenir vice-premier ministre et ministre du Budget (1979-1980) et vice-premier ministre et ministre des Communications (1980-1981). Élu président du PS en novembre 1981, il a défendu un "socialisme du possible" et un "fédéralisme radical". En 1992, il est devenu ministre-président de la Région wallonne. Les scandales financiers entourant son parti l'obligent finalement à quitter son poste en 1997. Il comparait en 1998 dans le cadre du procès Agusta-Dassault. Voir Delforge (2000b).

nouvelle configuration des institutions régionales confèrera non seulement une dimension nouvelle à la série "Wallonie", mais dotera surtout ces programmes d'un appui politique significatif. Dans la mesure où Spitaels et le gouvernement wallon signifient leur soutien à la série de Mordant et de ses confrères, cette émission devient *de facto* "indéboulonnable"...

Conformément aux volontés de Mordant lui-même, la série "Wallonie" survivra ainsi à son instigateur, et sera diffusée de manière régulière jusqu'en mars 1995. Au travers de ses différents numéros, l'émission fait le tour des compétences de la Région, et élargit progressivement son propos aux problématiques de l'enseignement, de la mondialisation, ou de la délocalisation. Compte tenu de cette diversification progressive des sujets abordés, les journalistes Patrick de Lamalle et Robert Neys expriment la volonté de remplacer "Wallonie" par "Turbulences" qui serait un magazine socio-économique plus généraliste. Pour leur part, Jean Rosoux et Henri Mordant, qui suit encore régulièrement les réalisations de ses successeurs, estiment que l'abandon d'un titre explicitement wallon entraînerait la suppression définitive de ce programme. En dépit de cet avertissement, Neys et de Lamalle lancent "Turbulences" en septembre 1995. Jugée trop critique et trop contestataire, cette émission disparaîtra des grilles de la RTBF dès janvier 1997...

2. ÉVOLUTIONS ET PERMANENCES DES DISCOURS DE "WALLONIE" (1962-1969, 1992-1995)

Logiquement, les deux salves de la série "Wallonie" divergent quant aux discours véhiculés au sujet de cette région, de sa situation économique, de sa reconnaissance institutionnelle, de sa culture et de son identité. Les émissions des années 1960 décrivent une région dont les industries vieillissantes traversent une crise sans précédent. Les programmes d'Henri Mordant préconisent alors ouvertement une reconversion économique de la région, et revendiquent à mots couverts la reconnaissance politique des spécificités du sud de la Belgique. De 1962 à 1969, la série "Wallonie" est principalement axée sur des problématiques économiques et industrielles. Les émissions des années 1990 traitent, pour leur part, d'une région qui, officiellement reconnue et dotée de pouvoirs spécifiques, tend à diversifier ses secteurs d'activité et ses prérogatives. Au sein des numéros diffusés entre 1992 et 1995, il est

désormais question d'économie mais aussi de fédéralisme, de mobilité, d'emploi, de logement et même d'enseignement (qui constitue pourtant une compétence de la Communauté française).

Les émissions "Wallonie" qui abordent des thématiques politiques varient considérablement au fur et à mesure de la mise en œuvre de la réforme de l'État. Les programmes des années 1960 font preuve d'une grande prudence vis-à-vis de la perspective d'une décentralisation des pouvoirs en Belgique. Ainsi, malgré leur perceptible engagement en faveur d'une reconfiguration fédéraliste de l'État, les émissions de Mordant et de ses collègues veillent manifestement à multiplier les tournures impersonnelles, à recourir à des expertises ou à des exemples étrangers, et se gardent ainsi de toute prise de position trop explicite. Aussi habiles et prudentes que soient ses démonstrations, la série "Wallonie" diffusée dans les années 1960 apparaît comme sous-tendue par la revendication implicite d'un processus de régionalisation de l'État belge, et en particulier d'une décentralisation en matière économique. Par conséquent, ces émissions témoignent à la fois des convictions politiques du journaliste, mais surtout de l'opinion publique belge francophone de l'époque qui apparaît comme particulièrement réticente vis-à-vis de toute conception décentralisée de l'État. Du "fédéralisme", il n'est question qu'avec moult nuances et circonlocutions.

Pour leur part, les émissions des années 1990 s'attachent à traiter de manière systématique des différentes matières successivement régionalisées, et tendent ainsi incontestablement à accroître la visibilité et la légitimité des institutions régionales. L'attention est focalisée sur les dirigeants politiques wallons (en particulier Guy Spitaels) et sur les sièges nouvellement établis du gouvernement et du parlement wallons, perçus comme autant d'incarnations du nouveau pouvoir régional. Associé à l'affirmation de la nécessaire solidarité entre francophones de Belgique, ce discours régionaliste amène occasionnellement une confusion entre les compétences et les préoccupations des Régions wallonne et bruxelloise, d'une part, et celles de la Communauté française de Belgique, d'autre part. Ainsi, certains numéros de la série "Wallonie" des années 1990 intègrent dans leur propos des références aux compétences communautaires (comme la culture ou l'enseignement), et témoignent de la sorte du chevauchement des entités wallonne et francophone en Belgique.

Si l'on envisage le thème le plus souvent abordé par cette série télévisuelle, à savoir la situation économique de la Wallonie, la plupart des émissions des

années 1960 et 1990 font preuve d'un unanimité certain en présentant la Wallonie comme invariablement vieillissante et appauvrie. Outre les commentaires qui sont littéralement truffés des termes de "crise", de "déclin", de "problèmes", de nombreux programmes mettent en scène des images désolantes d'usines désaffectées, de bâtiments désertés, de cheminées éteintes à jamais... En ce qui concerne les émissions diffusées dans le courant des années 1960, cette focalisation sur les crises charbonnières et sidérurgiques s'avère relativement logique au vu, d'une part, de la situation effective des bassins wallons à cette époque et, d'autre part, de l'orientation régionaliste de la série de Mordant et de ses collaborateurs. La mise en évidence des difficultés de la Wallonie amène, en effet, ces programmes à revendiquer la prise en considération des spécificités du sud de la Belgique. Il est par contre plus étonnant de constater que, malgré leur volonté explicite de "redorer le blason" de la Wallonie, les émissions diffusées dans le courant des années 1990 n'échappent pas à ces références récurrentes à un certain passé industriel, noir de charbon et rouge d'acier. Loin de tirer ouvertement quelque fierté ou espoir de la prospérité wallonne d'antan, les émissions analysées choisissent pour la plupart de se focaliser sur les pages les plus sinistres de l'histoire industrielle du sud de la Belgique. Le pessimisme et le fatalisme de ces programmes télévisés particuliers amènent à constater que l'identité wallonne se fonde, partiellement en tout cas, sur un évident processus de victimisation.

Un autre *leitmotiv* des émissions "Wallonie" réside dans le traitement flou et paradoxal des thématiques culturelles. Ces programmes se montrent particulièrement prudents et dubitatifs lorsqu'il s'agit de définir ce que serait la "culture wallonne", et induisent une confusion permanente entre la Wallonie et la Belgique francophone, à l'instar de l'amalgame entre institutions régionales et communautaires. Tandis que certaines émissions présentent la langue française comme le fondement de la culture wallonne, d'autres s'emploient à souligner les divergences de mentalités qui opposent diamétralement la capitale belge et les provinces wallonnes. Au travers de ces discours équivoques, les entités wallonne et belge francophone se croisent autant qu'elles se séparent, se confondent autant qu'elles se distinguent. Sans proposer de définition consensuelle et définitive, certains programmes des années 1990 tendent plutôt à valoriser la diversité culturelle comme fondement de l'identité wallonne. Concrètement, la Wallonie se trouve évoquée par la succession de paysages divers et contrastés, par la confrontation de témoignages subjectifs et divergents, par la juxtaposition de créations artistiques variées et hétéroclites... Comme si elles assemblaient les pièces

d'un patchwork, ces émissions visent manifestement à faire émerger une certaine cohérence de réalités bigarrées, à donner une image riche et positive d'une culture wallonne qui échappe à toute définition précise.

3. ARGUMENTAIRE RÉGIONALISTE OU ALIBI UNITARISTE?

Le portrait de la Wallonie, tel qu'il est dressé par la série télévisuelle de Mordant et de ses collaborateurs, apparaît comme quasi inaltérable. L'identité wallonne se définit invariablement par la référence au passé industriel du sillon Sambre-et-Meuse, par l'opposition constante avec l'entité flamande (Roekens, 2004) et par ses rapports ambigus avec la capitale bruxelloise. La pérennité de ces discours amène à s'interroger sur une éventuelle instrumentalisation des émissions réalisées par Henri Mordant. Quels intérêts politiques sont susceptibles d'avoir orienté les représentations véhiculées par la série "Wallonie"? Par quels biais, directs ou indirects, une influence politique a joué sur le contenu de ces émissions? Pour rappel, la création de ces émissions elle-même n'était déjà pas le fruit du hasard, dans le sens où l'apparition et la résurgence des émissions "Wallonie" auraient été chaque fois dues à une prise de conscience de la "cause wallonne". Wangermée aurait perçu en 1961-1962 la nécessité d'intégrer la thématique régionale au sein de la grille de programmes de la RTB, tandis que l'émergence de Spitaels en 1992 comme nouvel homme fort de la Région wallonne aurait légitimé la réintroduction des émissions "Wallonie".

Motivés par des intérêts distincts, les appuis politiques dont a bénéficié l'émission de Mordant se sont essentiellement exercés par l'intermédiaire du CA de la RTB(F). Depuis la loi organique de mai 1960, ce CA est constitué proportionnellement aux scores électoraux des différents partis politiques (Jongen, 1992). Ce principe de pluralisme sera d'ailleurs consacré par la loi du 16 juillet 1973 – dit Pacte Culturel – garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques. Le CA de la RTB(F) constitue donc un important moyen de politisation de la télévision dans la mesure où ses membres entérinent les nominations des journalistes et émettent des observations au sujet des programmes diffusés par la chaîne publique. Entre 1962 et

1995, les membres du CA de la RTBF n'ont donc pas manqué de formuler des remarques au sujet des émissions Wallonie.²¹

Dans le courant des années 1960, le CA souligne régulièrement la qualité, le sérieux et l'accessibilité de la série d'Henri Mordant, mais reproche également à ce dernier son manque d'objectivité. Ainsi, le 25 novembre 1963, l'administrateur socialiste A. Housiaux note que l'émission "Wallonie 63"

"faisait prévaloir les thèses fédéralistes et était donc contraire à la règle d'objectivité".²²

Lors du CA du 8 janvier 1968, l'administrateur PSC, Jean Hallet, tient, pour sa part, le journaliste liégeois

"plus pour un éditorialiste que pour un reporter. C'est un manipulateur qui a une thèse politique qu'il veut communiquer".²³

Vingt-cinq ans plus tard, André Krupa (PS)

"déploie le choix – systématiquement misérabiliste – des séquences à la description de la ville de Liège et estime ce tableau largement injuste".²⁴

L'examen minutieux des programmes par les représentants des partis politiques n'est certes pas parvenu à "dénaturer" le propos des émissions "Wallonie", mais a sans aucun doute bridé et infléchi le ton de la série d'Henri Mordant et de ses collaborateurs.

Comme le prouvent ces différents extraits, la teneur de l'influence politique sur les émissions d'Henri Mordant s'avère bien plus complexe qu'il n'y paraît. Il est clair que ces programmes défendent de plus en plus explicitement des positions fédéralistes; la série revendique, puis justifie la régionalisation de la Belgique. Outre cette orientation relative à la réforme de l'État, les émissions "Wallonie" véhiculent de manière tout aussi évidente des préoccupations de gauche, en se focalisant sur les conséquences sociales des crises industrielles, sur les problématiques du chômage, du logement ou du sous-emploi féminin... Pourtant, ces prises de position ne suffisent sans doute pas à cerner et à définir le soutien politique apporté à ces émissions diffusées par la RTB(F),

²¹. 7 en 1962, 9 en 1963, 2 en 1964, 2 en 1965, 3 en 1967, 2 en 1968, 2 en 1969, 2 en 1993, 1 en 1994, 1 en 1995.

²². *Procès-verbal du CA de la RTB*, no. 40, 25/11/1963, p. 38.

²³. *Procès-verbal du CA de la RTB*, no. 89, 8/01/1968, p. 14.

²⁴. *Procès-verbal du CA de la RTBF*, no. 235, 25/10/1993, p. 20.

jugée belge et "bruxellocentrique" par certains observateurs (Fontaine, 1998). Dans cette perspective, l'émission "Wallonie" a pu jouer le rôle d'alibi puisqu'elle permettait de satisfaire les militants wallons, tout en continuant à consacrer la majorité de ses programmes à la communauté belge francophone. Profitant de l'alliance objective d'intérêts divergents, l'émission de Mordant était donc susceptible de profiter à la fois du soutien des fédéralistes, des socialistes, mais aussi des unitaristes soucieux de maintenir l'orientation belge de la RTB(F), d'autant plus que le portrait qui y est dressé de la Wallonie apparaît comme particulièrement dévalorisant.

Selon Jean Rosoux qui a collaboré aux émissions "Wallonie" des années 1990, Mordant lui-même était conscient des enjeux soulevés par le titre de cette série particulière.

"Au fond, disait Mordant à Rosoux, c'est bien de faire des émissions sur la Wallonie pour une radio-télévision qui semble l'ignorer comme si c'était des Lettons ou des Lituaniens, c'est bien mais (...) la plupart des téléspectateurs sont wallons, donc la Wallonie doit occuper l'essentiel de l'espace et pas se cantonner dans une émission qui deviendrait alors une sorte de ghetto".²⁵

En englobant les numéros "Wallonie" dans la série plus généraliste de "Situation", puis de "Turbulences", Mordant et ses collaborateurs auraient donc visé à "désenclaver" les émissions étiquetées wallonnes, et à les élever au rang d'émissions d'intérêt général pour le public belge francophone. Il est d'ailleurs révélateur de noter que lors du CA du 29 mai 1995, Gérard Lovérius, alors directeur de la télévision, justifie le changement de titre de l'émission "Wallonie"

"dans la mesure où des sondages ont montré qu'il [ce titre] paraît connoté négativement".²⁶

Le terme "Wallonie" serait-il donc péjoratif ou à tout le moins dépourvu de télégénie? D'un point de vue plus global, le portrait pessimiste de la Wallonie dressé par ces émissions n'est-il le reflet que des objectifs des journalistes concernés ou de la vision belge des administrateurs de la RTB(F)? C'est un peu court. Certes, le CA de la RTB(F) surveillait de près le contenu des émissions "Wallonie" et tentait ainsi de contrôler les idées qui y étaient exposées ou à tout le moins de brider l'engagement régionaliste de Mordant. Pourtant, il est impossible d'évaluer précisément l'efficacité des pressions

²⁵ Propos de Jean Rosoux recueillis le 6 août 2002.

²⁶ *Procès-verbal du CA de la RTBF*, no. 259, 29/05/1995, p. 14.

politiques qui se seraient exercées de manière directe ou indirecte sur l'orientation de cette série. Les discours télévisuels sont plutôt le produit d'interactions complexes entre un auteur télévisuel collectif (regroupant tous les acteurs de la chaîne de production, de l'administrateur général au cameraman) et un public particulièrement large et anonyme dont le petit écran tente de rencontrer les attentes. Cette vectorisation des discours télévisuels vers un large ensemble de téléspectateurs influence, elle aussi, la teneur des émissions. Dans le cas de la série "Wallonie", plusieurs commentaires, plusieurs images décrivant une Wallonie industrielle ont ainsi manifestement échappé aux volontés conscientes des auteurs de ces discours télévisuels. À titre d'exemples, plusieurs émissions diffusées dans le courant des années 1990 ambitionnent explicitement de contredire et de déconstruire l'image traditionnelle de la Wallonie, mais ne parviennent pas à faire totalement abstraction du déclin des charbonnages et des entreprises sidérurgiques.

Telles des équations à plusieurs inconnues, les émissions "Wallonie" attestent à la fois des convictions de Mordant, des débats du CA, des attentes présupposées de leur(s) public(s), mais témoignent aussi plus largement d'une "atmosphère mentale", selon l'expression de Marc Bloch, atmosphère dans laquelle s'inscrivent la réalisation, la diffusion et la réception de ces émissions particulières (Bloch, 1974). Aussi originale soit-elle, la série de Mordant n'échappe donc pas complètement à l'emprise d'images et de discours qui circulent alors au travers de l'espace public et dont elle accroît inmanquablement la recevabilité. Exceptionnelles par les ambitions personnelles de leur instigateur, symptomatiques de stéréotypes socialement partagés, les émissions "Wallonie" apparaissent comme autant de discours conjoncturels et protéiformes dans le sens où elles portent les empreintes de positions tangibles des journalistes et de pressions plus indicibles, qu'il s'agisse de se conformer aux réactions présumées du CA ou de correspondre aux intérêts potentiels des téléspectateurs.

ABRÉVIATIONS

CA	Conseil d'Administration
INR	Institut National de Radiodiffusion
OAS	Organisation Armée Secrète
PTT	Postes, télégraphes et téléphones
RTB	Radio-Télévision belge
RTBF	Radio-Télévision belge de la Communauté française
RTF	Radiodiffusion-Télévision Française

Sources

Archives

Archives de la RTBF, Bruxelles

Note de Robert Wangermée au Conseil d'Administration de la RTB – Émissions françaises, du 10 janvier 1974.

Procès-verbal du Conseil d'Administration de la RTB, no. 5, 12 décembre 1960, no. 40, 25/11/1963; no. 89, 8/01/1968; no. 235, 25/10/1993; no. 259, 29/05/1995.

Procès-verbal de la réunion réunissant la Direction et les Représentants de la Cellule Enquêtes du vendredi, 2 mai 1969.

Sources imprimées

"Pour les 10 bougies d'Antenne-Soir un JT bis?" in: *Télépro du 21 septembre 1978*, p. 4.

Rapport annuel RTBF 1984, Bruxelles, 1985; *Rapport annuel RTBF 1985*, Bruxelles, 1986.

Rapport d'activité de la RTB 1969, Bruxelles, 1970; *Rapport d'activité RTB 1971-1972*, Bruxelles, 1972.

Travaux

ANDERSON (B.), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, 1996.

BLOCH (M.), *Apologie pour l'histoire. Métier d'historien*, Paris, 1974.

BURGELMAN (J.-C.), *Omroep en politiek. Het Belgische audiovisuele bestel als inzet en resultante van de naoorlogse partijpolitieke machtstrategieën (1940-1960)*, Bruxelles, 1990.

DAYAN (D.) & KATZ (E.), *Media Events. The Live Broadcasting of History*, Harvard, 1992.

DE SELYS (E.) & LAUWENS (J.-F.), *"Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonsoir". 50 ans de JT à la RTBF*, Bruxelles, 2006.

DELFORGE (P.), "Mordant Henri" in: P. DELFORGE, P. DESTATTE & M. LIBON, *Encyclopédie du mouvement wallon*, Liège, 2000a, pp. 1117-1118.

DELFORGE (P.), "Spitaels Guy" in: P. DELFORGE, P. DESTATTE & M. LIBON, *Encyclopédie du mouvement wallon*, Liège, 2000b, pp. 1494-1495.

DELZENNE (Y.-W.) & HOUYOUX (J.) (eds.), *Le nouveau dictionnaire des belges*, Wavre, 1998.

DESMET (L.), "Voir loin avec les yeux d'ici, richesse et diversité des premiers JT", *Médiatiques, Récit et Société*, 2003, no. 33, pp. 15-18.

FONTAINE (J.), "Le discours antiwallon en Belgique francophone 1938-1998. Devenir citoyens", *Toudi*, 1998, nos. 13-14. <http://www.toudi.org>

GERARD (E.), "Segers Paul Willem" in: R. DE SCHRIJVER et al., *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse beweging*, Tiel, 1998, pp. 2728-2729.

HAGON (A.), "RTBF Charleroi: régionalisation, source d'efficacité?", *Études de radio-télévision*, 1983, no. 32, pp. 17-26.

- HANOT (M.), "Ligne du temps" in: M. HANOT & F. MAIRESSE (eds.), *RTBF. 50 ans. L'extraordinaire jardin de la mémoire, vol. I: Télévision*, Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2004, pp. 135-154.
- JONGEN (F.), *Médias et Service Public*, Bruxelles, 1992.
- LANOTTE (M.), DUPONT (C.) & JESPERS (J.-J.), *L'univers au jour le jour: trente ans d'histoire du Journal Télévisé de la RTBF*, Bruxelles, 1986.
- LE PAIGE (H.), *Une minute de silence. Crise de l'information, crise de la télévision, crise du service public*, Bruxelles, 1997.
- POELAERT (D.), *Ce n'est pas du cinéma. Neuf millions*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1998 (promoteur: M. Dumoulin).
- ROEKENS (A.), "Et des télévisions siamoises naquirent au royaume de Belgique", *Médiatiques, Récit et Société*, 2003, no. 33, pp. 3-6.
- ROEKENS (A.), "La Wallonie, un concept télégénique aux yeux de la RTBF?" in: M. HANOT & F. MAIRESSE (eds.), *RTBF. 50 ans. L'extraordinaire jardin de la mémoire, vol. I: Télévision*, Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2004, pp. 155-166.
- TV25, Bruxelles, 1978.
- VAN DEN BULCK (H.), *De rol van de publieke omroep in het project van de moderniteit: een analyse van de bijdrage van de Vlaamse publieke televisie tot de creatie van een nationale cultuur en identiteit (1953-1973)*, Leuven, KULeuven, 2000 (promoteur: Luc Van Poecke).
- VERHEYDEN (M.), *La radio-télévision face au pouvoir. L'expérience belge*, Louvain, 1970.
- WANGERMÉE (R.), "Une information qui dérange", *La Pensée et les Hommes, nouvelle série*, XXIX, 1986, no. 1, pp. 84-100.

De serie "Wallonie" (1962-1969, 1991-1995): uitzondering of symptoom in de programmatie van de RTB(F)

ANNE ROEKENS

SAMENVATTING

Tussen 1962 en 1969 zond de Belgische Franstalige openbare omroep RTB(F) de serie "Wallonie" uit. Dit socio-economische magazine behoorde tot een reeks verschillende programma's (regionale berichten, toeristische uitzendingen, amusementsprogramma's) die de omroep achtereenvolgens aan het Waalse gewest heeft gewijd. De regionalistische standpunten die er in werden vertolkt, maken deze uitzendingen tot een bijzonder interessant studieonderwerp op het gebied van de verhoudingen tussen politiek en televisie. In de mate dat deze uitzendingen duidelijk ingaan tegen de heersende

publieke opinie van de zestiger jaren, is deze reeks hoofdzakelijk het gevolg van de ontmoeting tussen twee mannen: Henri Mordant, jonge talentvolle journalist, en Robert Wangermée, algemeen beheerder van de RTB, die de eerste manifestaties van de "Waalse strijd" een plaats wilde gunnen.

De reeks "Wallonie" werd tussen 1991 en 1995 heruitgezonden. Ze dook weer op in 1991, net voor de pensionering van Mordant en ging een paar jaar mee dankzij de ambities van zijn initiator. Dat Guy Spitaels aantrad als hoofd van de gewestelijke instellingen en de serie een warm hart toedroeg, hielp eveneens. Inhoudelijk tonen deze programma's een eerder strak consensusbeeld van Waalse "realiteiten". Deze televisuele boodschappen zijn in feite getekend door de interactie tussen opvattingen van journalisten, reacties van de Raad van Beheer van de RTB(F) en verwachtingen van het publiek. Hoewel er meningsverschillen tussen de politieke autoriteiten en de journalisten van de openbare omroep kunnen worden geduid, blijkt het moeilijker de effectieve eventuele druk te meten, of daadwerkelijke invloeden op inhoudelijke televisieboodschappen aan te tonen.

The series 'Wallonie' (1962-1969, 1991-1995): exception or symptom in the RTB(F) programme schedule

ANNE ROEKENS

SUMMARY

Between 1962 and 1969, the francophone Belgian public broadcaster RTB(F) aired the series 'Wallonie'. This socio-economic magazine was one of a number of programmes (besides regional news, touristic and amusement programmes) the broadcaster dedicated to Wallonia. The Walloon regionalist points of view vented in this series make it an excellent case study to analyse the relationship between politics and television. During the sixties, this programme clearly went against the main current within Walloon public opinion. It was indeed mainly the work of two men who wanted to give the 'Walloon struggle' a place in the media: the young journalist Henri Mordant and the general administrator of the RTB(F) Robert Wangermée.

The series returned to the screen between 1991 and 1995, owing to the enthusiasm of Mordant who found a willing ear with the head of the Walloon government, Guy Spitaels. The content of these programmes is clearly influenced by an interaction between journalists, the Board of Directors of the RTB(F) and the expectations of the general public. Although we can pinpoint some disagreements between the authorities and the journalists, it is hard to measure possible political pressure or influence on the series' contents.